



Le CA de l'ARPA s'est tenu en visioconférence ce samedi 4 février. Les thèmes suivants ont été étudiés :

1. Les relais de la Pierre Saint Martin :

- Le local abritant les installations montre à l'intérieur des signes de détérioration dus aux difficiles conditions climatiques de son environnement. On parlera des projets de réparation lors de la prochaine AG.
- La balise a été réparée, il ne reste plus qu'à la remettre en place lorsque les conditions le permettront.
- Le matériel de première intervention sera stocké au radio-club de Pau F6KDU.
- L'ANFR est venue inspecter les installations et a témoigné sa satisfaction à F5FGP.
- Les protocoles de télécommande des relais sont déployés.
- Le Local de la Pierre Saint Martin abrite aussi un relais de la Croix Rouge, Christian, F4WBN sera leur interlocuteur au nom de l'ARPA.

2. La nouvelle trésorière Dominique F1GOU a effectué le transfert de fonction avec Robert F4HGO que l'ARPA remercie pour la qualité de son travail.

3. Une mise à jour logicielle de notre hébergeur le REF est attendue. Elle devrait renforcer la sécurité des sites départementaux hébergés.

4. L'AG de l'ARPA s'organise. Vous serez prévenus dans les délais prévus pour le lieu, la date et le contenu.

5. L'année 2023 est maintenant bien entamée. L'ARPA lance donc la campagne de renouvellement de cotisation dont le montant est maintenu à 20€. L'association remercie les membres qui ont déjà effectué cette démarche. Pour ceux qui souhaitent renouveler leur adhésion, un bulletin est disponible à la fin de ce document

6. Activation de la station sur le site de l'Hermione TM64H aura lieu pour une première étape le 18 février après midi et cette station participera à la coupe du REF téléphonie les 25 et 26 Février.



7. Une délégation de l'ARPA sera présente au Radio broc de Cestas le 11 Mars

8. Le prochain CA aura lieu lors de l'Assemblée Générale de l'ARPA

A.R.P.A – Demande d'adhésion 2023 (cotisation : 20 €)

A retourner à : Dominique Delobel, F1GOU – 13, rue des évadés – 64700 HENDAYE

Nom : Prénom : Indicatif :

Adresse :

.....
.....

E-Mail :

Tel. fixeet/ou Tel. Mobile :

Remarques ou observations :

Date Signature

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser au CA de l'ARPA.